



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-41697>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **24-41697**

Section 1 - Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

Nom de l'acheteur Public : Aeroports de la Cote d'Azur

Adresse : Aeroports de la Cote d'Azur 19 rue Costes et Bellonte CS63331, 06206 Nice cedex 3

Coordonnées :

Téléphone : +33 493213688

Courriel : Marches@cote-azur.aeroport.fr

Adresse internet : <https://achats.nice.aeroport.fr/>

Activité principale :

Activités aéroportuaires

Code NUTS : FRL03

Section 2 - Communication

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet , à l'adresse : <https://achats.nice.aeroport.fr/>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Par voie électronique via : <https://achats.nice.aeroport.fr/>

Section 3 - Description du marché

Intitulé : AOT 2024 - STREET FOOD HAUT DE GAMME

Numéro de référence : AOT 2024 - STREET FOOD - BUCOM

CPV - Objet principal : 55320000

Type de marché : Services

Description succincte : La SA Aeroports de la Côte d'Azur lance un appel public à la concurrence visant à l'attribution d'une autorisation d'occupation temporaire du domaine public aéronautique non constitutive de droits réels pour l'exploitation d'une activité de « Street Food haut de gamme » sur l'Aéroport Nice Côte d'Azur.

Section 3.1 - Renseignements relatifs aux lots :

Ce marché est divisé en lots : Non

Code(s) CPV additionnel(s) :

CPV - Objet principal : 55000000

Lieu d'exécution :

Code NUTS : FRL03

Lieu principal d'exécution ou de livraison : Aéroport de Nice

Description des prestations : LOCALISATION DES EMBLEMES COMMERCIAUX : Terminal 2- Zone Côté ville SURFACES (environ) : 40 m² L'autorisation d'activité sera conclue à titre précaire et révocable sous la forme d'une convention d'autorisation d'occupation temporaire (AOT) du domaine public aéronautique non constitutive de droits réels, ne conférant aucun droit d'exclusivité au bénéfice du futur Titulaire.

Critères d'attribution : La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché

Durée de la concession : À compter du 01/11/2024 et jusqu'au 31/10/2028

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne :
Non

Section 4 - Conditions de participation

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : Voir DCE

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : Voir DCE

Capacité économique et financière :

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation : Oui

Capacité économique et financière :

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation : Oui

Section 5 - Procédure

Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : Non

Renseignements d'ordre administratif

Section 6 - Renseignements complémentaires

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Informations complémentaires : Durée d'exploitation : L'exploitation de la surface devra démarrer au plus tard dans les 21 jours calendaires suivant la mise à disposition des surfaces commerciales prévue le 1er novembre 2024. L'AOT est consentie jusqu'au 31 octobre 2028. Déroulement de la procédure : Procédure de mise en concurrence régie par l'article L. 2122-1-1 du Code Général de la Propriété des Personnes publiques et l'article 11 de l'annexe du décret n°2007-244 du 23 février 2007. Retrait du dossier : Le dossier de consultation des entreprises est à retirer sur la plateforme www.achats.nice.aeroport.fr. Dépôt des offres: Les offres devront être déposées par voie électronique sur la plateforme « Air ACHATS » de l'Aéroport de Nice accessible à l'adresse suivante : <https://achats.nice.aeroport.fr/> SEULES LES OFFRES DÉPOSÉES, EN TEMPS ET EN HEURE, PAR VOIE ELECTRONIQUE SUR LA PLATEFORME « AIR ACHATS» SERONT RECEVABLES. Les offres par courrier, main propre, télécopie ou

email ne sont pas admises. Les dossiers devront impérativement parvenir au plus tard à la date limite indiquée ci-dessous. Les dossiers seront impérativement rédigés en langue française et comprendront toutes les pièces listées dans le Règlement de la consultation. Seuls les candidats présentant des garanties financières solides et une expérience avérée dans le secteur d'activité concerné seront admis à concourir. La date limite de réception des offres est fixée à : Mardi 07 mai 2024 à 12 Heures (heure locale - France) Toute candidature reçue après cette limite sera rejetée (preuve électronique à l'appui).

Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Nom Officiel : Tribunal Administratif de Nice

Adresse : 18 avenue des Fleurs, 06000 Nice

Coordonnées :

Adresse internet : <http://nice.tribunal-administratif.fr/>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 08/04/2024